

*République Française – Département de l'Isère*  
**Commune de Saint Etienne de Crossey**

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019**

Le 11 avril 2019 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DE CROSSEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GAUJOUR Jean François, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2019

**Présents** Mmes COATTRENEC DALLES, KATAN, MALL, MARRANT, MONTEREMAL, MOSCA, PEYLIN.

Mrs, BERENGER, BOIZARD, DAST, GAUJOUR, HURE PELLET ROUDET, TROUILLOUD, VERGUIN

**Pouvoir** : M. ARMAND donne pouvoir à Mme MOSCA

**Absent** : Mmes MULLER, SCOLARI

Le compte rendu de la séance du 19 mars 2019 est approuvé.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur GAUJOUR Jean François propose Monsieur Marc BOIZARD - adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Société Rossignol accepte l'acquisition par la commune de leur parking rue des tilleuls.

Il signale que plusieurs accidents routiers ont eu lieu sur la commune en peu de temps

Monsieur le Maire ouvre la séance

Monsieur le Maire fait part au Conseil des décisions prises en vertu de la délibération n°29 du 7 avril 2014 donnant délégation au Maire :

**Décision 15/2019** : Contrats de gaz pour la mairie, espace jeunes, écoles maternelle et primaire

**Décision 16/2019** : Mission SPS pour la réfection du pont des moulins

**Décision 17/2019** : Mission SPS pour la ludothèque

**Décision 18/2019** : Mission d'assistance juridique concernant le suivi d'un permis de construire

**Décision 19/2019** : Forfait téléphone mobile - performance entreprises PE 2017 initial voix

**Délibération N° 25/2019 :****AVENANT N°1 AU MAPA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE LA MAISON POUR TOUS**

Dans le cadre de la mission de maitrise d'œuvre en vue de la rénovation de la maison pour tous, il a été décidé d'ajouter une mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination). Cette mission complémentaire entraîne une augmentation du montant global du marché public supérieure à 5 %.

En effet, le montant initial du marché à procédure adaptée est :

Pour le montant HT de 19 900 €.  
Pour le montant TTC de 23 880 €.

Le montant de l'avenant est :

Pour le montant HT de 3 624,75 €.  
Pour le montant TTC de 4 349,70 €.

La mission complémentaire correspond à un écart de 18,21 % par rapport au montant initial du marché.  
Le nouveau montant du marché public est :

Pour le montant HT de 23 524,75 €.  
Pour le montant TTC de 28 229,70 €.

Le Conseil municipal, sur la base de ces éléments, après en avoir délibéré :

- Accepte la signature de l'avenant n°1 au marché public de mission de maitrise d'œuvre pour la rénovation de la maison pour tous.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

**Délibération N° 26/2019 :****DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS DE SOUTIEN  
A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (FSIL)****AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG – ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS ET  
CREATION CHEMINEMENTS DOUX ET TROTTOIRS PMR**

La commune souhaite poursuivre l'aménagement du centre-bourg suite à une première phase de travaux réalisée en 2015.

Le budget prévisionnel pour la réalisation de cette opération est estimé à 445 416€ HT, soit 534 499€ TTC.

La commune sollicite l'octroi d'une subvention de 111 354 €.

Le Conseil municipal, sur la base de ces éléments, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les services de l'Etat afin d'obtenir une subvention pour le financement des travaux d'aménagement du centre bourg
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement de ce dossier.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

**Délibération N° 27/2019 :****DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES  
AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG – ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS ET  
CREATION CHEMINEMENTS DOUX ET TROTTOIRS PMR**

La commune souhaite poursuivre l'aménagement du centre-bourg suite à une première phase de travaux réalisée en 2015.

Le budget prévisionnel pour la réalisation de cette opération est estimé à 445 416€ HT, soit 534 499 € TTC.

La commune sollicite l'octroi d'une subvention de 160 349€.

Le Conseil municipal, sur la base de ces éléments, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter le conseil régional afin d'obtenir une subvention pour le financement des travaux d'aménagement du centre bourg
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement de ce dossier.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

**QUESTIONS DIVERSES****POINT COMMISSIONS :**Finances et sports:

Le dossier sur le budget pour les « Echos de Crossey » est en cours d'élaboration. Les élus ont rencontré Monsieur Alain Odru pour une formation sur les défibrillateurs. Une première séance pourrait avoir lieu le samedi matin 15 juin. La peinture sur le city-stade est terminée. Il serait nécessaire de relancer la Fédération de tennis pour obtenir une subvention pour l'éclairage des courts

Prochaine commission le 14 mai 2019

Urbanisme :

Lors de la dernière réunion 2 permis de construire ont été étudiés. Une rencontre a eu lieu avec les élus la DDT et Bouygues immobilier concernant l'OAP Rossignol. Le sujet sera évoqué en réunion de travail afin de faire un choix concernant la voirie de ce projet.

Le bâtiment pour le Nœud de Raccordement Optique (NRO) avance bien

Le 18 avril Monsieur le maire et Madame Germain signeront chez le avec notaire l'échange de terrain pour l'aménagement du parking du centre Bourg.

Prochaine commission le 6 mai 2019

Travaux :

Monsieur le Maire signale que la commission d'appel d'offre a ouvert les plis pour les travaux de la MPT.

Le cheminement piétons des Vachonnes est terminé.

Les travaux rue de la Mairie ont débuté. L'appel d'offre pour l'aménagement du centre Bourg va être lancé prochainement. L'arrêt bus en venant de Voiron a été transféré sur le dos d'âne à l'entrée du village. Les services de la Communauté d'agglomération du Pays vironnais examine la possibilité d'établir un quai pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à cet endroit.

Prochaine commission : le 25 avril 2019

Vie du village

La soirée théâtre a été une grande réussite. Le prochain spectacle sera à destination des enfants

La prochaine collecte du Don du sang aura lieu le 3 mai 2019

Prochaine commission : le 16 avril 2019

Enfance jeunesse et action sociale

Le problème de trésorerie a été évoqué au cours d'une réunion avec le bureau du multi accueil Les Zébulons, le commissaire aux comptes et les élus. Plusieurs pistes seront étudiées pour améliorer la trésorerie.

L'assemblée générale d'AEJ a eu lieu avec un grand nombre de famille qui ont participé auparavant à un jeu de piste dans les locaux. L'effectif grandit notamment avec les enfants de St Nicolas de Macherin.

Le prestataire qui assurait le portage de repas souhaite arrêter ce service. Deux sociétés ont été reçues et le choix s'est porté sur DS2P. La commune assurera toujours la liaison entre les utilisateurs et ce prestataire sans aucun lien financier,

\*\*\*\*\*

Clôture de la séance à 21 h 40

\*\*\*\*\*

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE JEUDI 9 MAI 2019 A 20H30 DANS LA SALLE DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

***Affiché le 18 avril 2019***